

Conseil d'UFR STAPS plénier du 24 septembre 2026

Relevé de décisions

Présent.e.s : Julie DEMESLAY (Directrice), Olivier LENOE (départ à 14h), Giovanni DEMARCO, Nicolas SOUCHON, Thibaut BROUILLET, Sandrine BOUCHAREB, Ophélie MATHIEU (Directrice Adjointe), Delphine ROUZIERE, Armelle POREE, Frédéric OLIVARI, Evelyne CIRIEGI.

Représenté.e.s (procuration) : Sylvie MARTIN pour Julie DEMESLAY, Valérie LAQUAY pour Julie DEMESLAY, Joël CRETENET pour Ophélie MATHIEU, Delphine DAPOIGNY pour Ophélie MATHIEU, Kenzy GAUTHIEROT pour Thibaut BROUILLET, Olivier LENOE pour Sandrine BOUCHAREB (à partir de 14h).

Membres de droit: Isabelle CARTEREAU (Responsable Administrative).

Invité.e.s : Rocco MENNELLA (responsable de l'espace STAPS), Virginie DUBOIS (Responsable Scolarité), Mélanie TERZIAN (Assistante de Direction).

Ordre du jour :

- Point d'information
- Vote Charte des usager-ères de l'Espace STAPS.
- Fiches AMETYS (vote)

Madame DEMESLAY, Directrice de l'UFR, ouvre la séance à 13h30.

1- Point d'information

- Situation budgétaire :

Le Référentiel d'Equivalences Horaires a été voté au Conseil d'Administration (CA) du 21 septembre 2026.

Il est disponible sur l'espace réservé de l'UFR STAPS.

La situation budgétaire de l'Université est précaire. Le CA du 21 septembre n'a pas pu voter le PREF (Plan de Retour à l'Equilibre Financier), ni le Budget Rectificatif.

Un CA extraordinaire est donc prévu lundi 28 septembre.

- *Campagne Emploi* : Année blanche concernant les recrutements liés aux départs à la retraite des enseignants. Les recrutements sur les autres postes vacants seront peu nombreux à l'échelle de l'établissement et feront, quant à eux, l'objet d'un contrôle renforcé.

À titre d'information, l'an dernier, sur les 54 postes vacants, 16 postes ont été ouverts par l'Etablissement, 2 ont été attribués à l'UFR STAPS.

- *Occupation salles de cours* : Les groupes sont chargés du fait de l'augmentation du nombre d'EC au LMD5 et de la suppression d'un groupe en L2.

Les groupes TD sont donc denses et certaines salles attribuées peuvent être sous dimensionnées pour les accueillir. Des solutions ont dû être trouvées dès la rentrée (commande de matériel, ouverture d'un groupe de spécialité volley-ball supplémentaire le samedi matin, etc.).

La Direction appelle à la vigilance lors de la période de réorientation.

De plus, les événements/manifestations qui seraient envisagées sont à prévoir à l'avance afin de pouvoir se positionner sur ADE très en amont pour la réservation des salles disponibles.

- Demande badge :

La Direction rappelle que les demandes de badges pour l'accès au parking souterrain ne sont acceptées que pour les enseignants et les doctorants avec avenants.

- Services OSE :

L'Etablissement cherche à mettre en place des modalités plus fonctionnelles pour renseigner les services réels le plus tôt possible. Le versement d'ADE dans OSE est envisagé à raison de deux fois dans l'année :

un en novembre pour le prévisionnel le plus juste possible sur l'année entière et un en juin sur le réalisé.

Il est donc important de pouvoir saisir dans ADE tous les enseignants qui sont associés à cours. A ce jour, toutes les heures maquettes ont été saisies par Clotilde DANET.

Les membres du CUFR en profitent pour remercier Clotilde DANET et Frédéric OLIVARI, du pôle Moyens, pour leur adaptabilité et leur réactivité sur la mise en œuvre des plannings.

2- Vote Charte des usager-ères de l'Espace STAPS.

Présentation de la Charte par R. MENNELLA, responsable de l'espace STAPS.

L'espace STAPS est une plateforme de recherche placée sous la responsabilité de l'UFR STAPS et de ses unités associées : le Laboratoire LICAÉ et le Laboratoire LINP2.

Adhérent à la Fédération de Recherche Éducation, Psychologie et Neurosciences (EPN-R), ces unités mettent plusieurs salles de passation et d'expérimentation à la disposition de tous les membres de la fédération qui en font la demande.

La plateforme STAPS est située dans le bâtiment Milliat (bâtiment S).

Elle comprend :

- la salle S308 : analyse du mouvement et de physiologie de l'exercice ;
- la salle S215 : salle d'expérimentation comportementale.

L'accès et l'utilisation de l'espace STAPS impliquent l'adhésion pleine et entière à la charte.

Vote de la charte :

Pour : 16

Abstention : 0

Contre : 0

3- Fiches AMETYS (vote)

Des coquilles ont été identifiées entre les fiches disponibles sur le Drive et les fiches AMETYS déjà votées au CUFR du 2 juillet 2026.

Nous avons donc profité de la mise à jour de la fiche AMETYS relative aux étudiants non-nageurs de L1 pour procéder aux différentes corrections nécessaires.

Précision :

La mise à jour de la fiche « non-nageurs » concernant la L1 implique la revalidation de l'ensemble des livrets pédagogiques de Licence.

La CFVU du 12 octobre 2026 procédera au vote des livrets manquants.

À compter de cette date, les livrets pédagogiques seront téléchargeables sur le site internet de l'UFR STAPS.

Solution proposée pour les étudiants non-nageurs :

En début d'année, les enseignants responsables de la natation font passer des tests afin d'identifier les étudiants ne maîtrisant pas le savoir-nager.

Les étudiants identifiés comme non-nageurs ne participent pas à la pratique de la natation, mais doivent néanmoins être présents lors des séances, celles-ci comprenant également des enseignements théoriques.

En parallèle, le SUAPS ouvre deux groupes dédiés afin de permettre à ces étudiants de valider le savoir-nager. Les étudiants qui n'auront pas validé le savoir-nager ne pourront pas participer aux activités pratiques et devront se mettre à niveau au cours de l'année.

À défaut de validation du savoir-nager au cours de l'année, la note de 0/20 sera attribuée à la partie pratique.

Madame Ciriegi indique que le CROSIF possède des financements pour ce sujet qui est important pour eux. Ils peuvent soit donner des crédits, soit fournir du personnel. La direction de l'UFR informera de cette opportunité le Directeur du SUAPS et le mettra en relation avec Madame Ciriegi.

Vote Fiches AMETYS (L1, L2, L3 APAS, L3 EM-EEP, L3EM-IMSE, L3 ES, L3 MS, fiche Mention M2MEEF) :

Pour: 16

Abstention : 0

Contre : 0

Fin du CUFR à 14h30.